

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 22702

Cpte : B

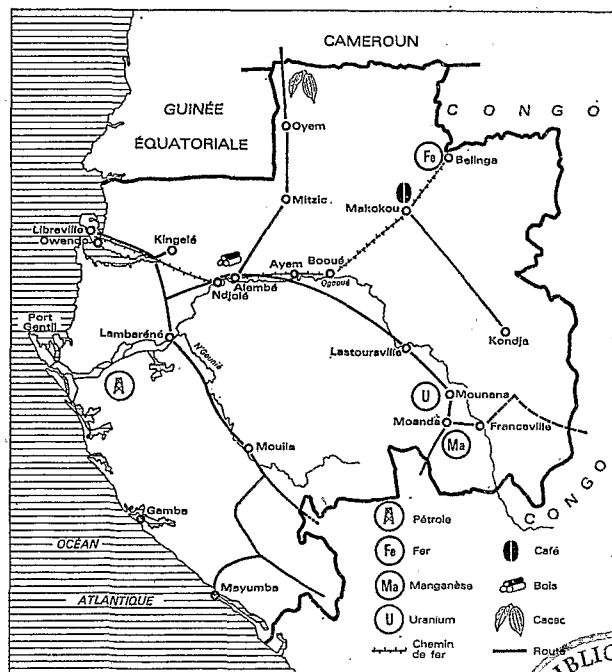
NOTES

Le Gabon : une économie prospère

par M. Jacques BINET
 Directeur de recherches
 à l'O.R.S.T.O.M.

Le président Albert-Bernard Bongo vient en visite officielle à Paris au début de juillet. Il est intéressant à cette occasion d'esquisser un portrait de ce jeune président, le plus jeune chef d'Etat d'Afrique. Il avait en effet 32 ans lorsqu'en 1967 il fut appelé à succéder à Léon M'Ba qui était, lui, le doyen des présidents africains. Choisi par Léon M'Ba comme vice-président, traitant avec une autorité de plus en plus grande des affaires de l'Etat, M. A.-B. Bongo pouvait assumer les hautes fonctions qui lui incombait à la mort du premier Président.

La désignation et la formation par son prédécesseur constituent une première originalité. L'appartenance à une ethnie périphérique et très minoritaire en constituent une autre. On peut y voir le gage d'une liberté entière vis-à-vis de tous les préjugés raciaux et la garantie d'une allégeance totale à l'idée nationale. Au-dessus de toutes les factions tribales, le président Bongo peut continuer les efforts d'unification et d'arbitrage auxquels s'était consacré le président M'Ba. Jeune, le président maintient avec les jeunes un dialogue indispensable, et il a réussi le tour de force de rajeunir son équipe ministérielle sans rompre avec le passé. Compétent et énergique, soutenu par une opinion que ne troublent guère les fanatismes, le président Bongo gouverne un pays économiquement prospère.



UN REVENU NATIONAL RECORD

L'examen le plus sommaire des statistiques le montre : le Gabon est un pays riche. Il en est parfaitement conscient. Jadis son attitude au sein de l'A.E.F. montrait qu'il craignait de payer pour les autres. Comme en d'autres fédérations, la capitale semblait un gouffre de dépenses et ces souvenirs anciens peuvent expliquer des réactions récentes.

Quoi qu'il en soit, le produit intérieur brut, constitué par l'addition de la valeur ajoutée des entreprises et des services, les taxes à l'importation, les salaires et charges des administrations et ménages est évalué pour 1967 à 58,8 milliards de C.F.A. Si de ce total on soustrait 5 milliards d'amortissements divers et 8,8 d'impôts indirects, on obtient un revenu national de 45 milliards en 1967, soit un revenu national par tête de 75.000 francs C.F.A. Le plus élevé de toute l'Afrique subsaharienne, Afrique du Sud exceptée.

De quoi se compose ce revenu national ? Par opposition à ce qui se passe généralement en Afrique, l'agriculture joue un rôle infime. Les écono-



mistes calculent qu'elle n'intervient que pour 14 % dans le produit intérieur brut. On ne peut guère parler d'une agriculture moderne avec des plantations gérées à la mode occidentale : les plantations africaines, orientées vers des cultures d'exportation, sont elles-mêmes peu nombreuses. Les tonnages de cacao sont aux alentours de 4 000 T, ceux de café de 800 T. Par la caisse de stabilisation du cacao, le gouvernement s'efforce de réagir contre la médiocrité de la qualité des fèves. La production cacaoyère est concentrée dans la zone nord, auprès des frontières de la Guinée Equatoriale et du Cameroun. Une proportion importante des exportations se fait par ces pays.

L'agriculture traditionnelle n'est pas très active, et surtout la commercialisation de ces produits est particulièrement mauvaise. La population est peu nombreuse et en outre éparpillée tout au long des routes ou des fleuves, si bien qu'aucune concentration de la production, aucun centre de collecte ne facilite l'achat des denrées : manioc, bananes, arachides, fruits et légumes divers trouveraient preneurs sur les marchés urbains, mais rares sont les ruraux qui cherchent à disposer d'excédents de production pour les approvisionner.

LA FORET, RICHESSE GABONAISE

Depuis un demi-siècle, la forêt fournit au Gabon sa principale richesse. Parmi les bois il faut citer l'okoumé, dont le Gabon a le monopole, et qui donne la meilleure matière première pour la fabrication du contreplaqué. Mais il y a bien d'autres essences, bois d'œuvre ou bois d'ébénisterie. Les conditions climatiques sont telles en effet que toutes sortes de végétaux peuvent se développer, sans que la sélection joue. La diversité et la dispersion du peuplement sont une caractéristique des forêts équatoriales, à l'inverse des forêts de zone froide, où seules des espèces spécialisées peuvent survivre et où l'on peut exploiter d'immenses cantons homogènes peuplés d'une seule essence. Cette dispersion entraîne des conséquences assez fâcheuses : le forestier gabonais ne rencontrera que des arbres isolés. Il devra se contenter d'abattage individuel, sans pouvoir compter sur des coupes d'une certaine surface. Les difficultés de la prospection et du débarquement se trouvent multipliées. Une part de chance va jouer : dans l'entreprise forestière à petite échelle il y a un aspect de spéculation qui a marqué les esprits dans tous les milieux gabonais. Des gains modestes mais réguliers semblent moins intéressants que le jeu de hasard de la coupe de bois. La nécessité de sortir les grumes impose d'autres contraintes : il faut créer des routes forestières, aménager des points de mise à l'eau. Le flottage est en effet le moyen de transport le mieux adapté. Plus on s'éloigne des rivières, plus l'outillage devien-

dra compliqué et coûteux. Aussi, depuis une vingtaine d'années, assiste-t-on à un regroupement des entreprises. Seules prospèrent les grosses affaires qui peuvent mettre en œuvre les capitaux indispensables pour acheter tracteurs grumiers pour transporter les bois, machines routières pour faire les routes.

Malgré les efforts du gouvernement, bien peu d'Africains disposent des moyens nécessaires pour travailler à une échelle aussi vaste. Il y en a pourtant quelques-uns. Plus nombreux sont ceux qui travaillent avec des moyens encore artisanaux, en utilisant éventuellement des engins qu'ils louent. Ainsi la production purement africaine est de l'ordre de 225 000 T pour l'okoumé, soit 1/4 de la production totale du pays. Afin de réserver aux autochtones les basses vallées, les entreprises de type individuel ont été contraintes de reporter leurs installations plus loin vers l'intérieur, le permis n'étant plus accordé qu'en seconde zone. Après une baisse de production, due à ce transfert, les tonnages ont dépassé le niveau de 1964.

La concentration des entreprises, leur éloignement s'ajoutent aux progrès techniques pour expliquer la diminution des effectifs de main-d'œuvre et leur plus grande qualification. Depuis fort longtemps, les camps de forestiers constituent un monde particulier où les hommes s'habituent à une vie originale plus proche de la vie urbaine que de celle qui se déroule dans les milieux traditionnels. L'individu échappe en grande partie aux contrôles que faisaient peser sur lui les autorités coutumières. Il doit apprendre à maîtriser cette liberté. Auprès d'hommes d'autres ethnies, il apprend à dépasser le tribalisme. Suivant le déplacement du chantier, les travailleurs se sont accoutumés à un pays qui n'était pas celui de leurs origines, beaucoup d'entre eux s'y établissent à demeure lorsqu'ils abandonnent la condition de salarié. Les chantiers contribuent à un brassage ethnique et à une implantation nouvelle de la population. Ils fournissent également à un certain nombre d'hommes un rudiment de connaissances techniques.

Les services forestiers ont entrepris un travail d'une extrême importance. Par l'enrichissement de la forêt, par la plantation d'okoumé, ils créent des boisements cohérents dont l'exploitation rationnelle sera infiniment plus facile quand les arbres seront venus à maturité. En attendant que la forêt soit ainsi cultivée, il serait évidemment du plus haut intérêt que le bois non exporté trouve une utilisation.

PARADIS MINIER

L'or a peut-être fait naître des légendes. Mais il n'a pas actuellement grande importance dans la

richesse du Gabon. Les orpailleurs extraient au total 500 kg d'or. C'est l'uranium, mais surtout le manganèse et le pétrole qui fournissent la production en attendant que les gisements de fer, les plus grands et les plus riches d'Afrique ne soient exploités.

Uranium et manganèse se rencontrent dans une zone lointaine près de la haute vallée de l'Ogooué à Mounana pour le premier et Moanda pour le second. Après une exploitation relativement facile, en carrière, la mine d'uranium a dû aborder l'exploitation par puits. Des recherches récentes ont permis de découvrir d'autres réserves. Mais le marché n'est pas très actif, les offres étant nombreuses. Le prix de revient du Gabon est relativement élevé, trois fois plus fort que celui d'Afrique du Sud. Mais la France préfère acheter, et soutenir ainsi une production de minerais, à l'intérieur de la zone franc. Présentement la construction de centrales nucléaires semble ralentie. Le Gabon n'a donc exporté en 1968 que 1 500 T de concentrés, soit 2 milliards de francs C.F.A.

Pour la manganèse, la situation est différente. Les réserves sont énormes : plus de 150 millions de tonnes sont reconnues. L'exploitation se fait par carrière. Le minerai qui a une teneur élevée (plus de 50 %) est exporté après décantation. Les Etats-Unis en achètent 60 %, la France 14 % et l'Allemagne 12 %. Le Gabon est le 4^e producteur du monde.

Les ventes ont atteint 6 milliards 500 millions de francs C.F.A. en 1968.

Mais sortir un million et demi de tonnes d'une région aussi éloignée n'était pas une mince affaire. Il a fallu construire un téléphérique de 75 km, ce qui était gigantesque à l'époque où on l'a conçu. Il a fallu établir 286 km de raccordement de chemin de fer. Le minerai est embarqué par le port de Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville. Tout cela suppose un personnel considérable qui a dû s'adapter à des métiers fort divers. 3 000 salariés africains, 330 cadres, dont une forte proportion d'expatriés. Des agglomérations entières sont nées de ces concentrations de travailleurs à Moanda, Bakoumba, etc...

Quant à la production pétrolière, sa montée est remarquable. De 1 million de T en 1965 elle est passée à 3 M 8 en 1968. Les prospections permettent de penser qu'elle pourrait atteindre 10 M de T en 1975.

Diverses sociétés françaises ou américaines ou plus souvent leur filiale gabonaise, exploitent ces gisements : ELF ; SPAFE, groupe lié à l'Etat français, qui depuis 1949 mène avec ténacité les recherches, Shell, Mobil qui se sont associés à Elf pour

d'autres permis, Texaco, Shell Oil. Une société allemande enfin a pris des participations avec Elf pour certaines zones.

Ce sont les formations secondaires et tertiaires qui bordent la côte qui sont susceptibles de recéler du pétrole. Recherches, forages, exploitations se multiplient entre Port-Gentil et Sette Cama, nécessitant la mise en œuvre de techniques complexes, d'équipements puissants. Dans ce secteur encore le personnel doit s'adapter aux techniques modernes et à l'esprit d'industries « de pointe » Port-Gentil et Gamba sont les centres de cette activité et le port d'embarquement où les pétroliers effectuent leurs chargements.

Une raffinerie a été installée pour traiter sur place une partie de la production. Nouvel investissement, nouveaux emplois et nouveaux salaires. C'est aussi une chance pour le Gabon de pouvoir vendre un produit plus élaboré, de valeur plus élevée par conséquent. Le raffinage total permet d'entrevoir un nouvel équilibre de la balance commerciale, puisque les importations d'hydrocarbures, qui pesaient lourdement dans les comptes, vont se trouver réduites.

Raffinerie de gisement certes, et spécialisée de ce fait dans une qualité précise de produit à traiter, la raffinerie de Port-Gentil est importante, elle atteint sa pleine capacité dès 1968 avec 625 000 T. La raffinerie dispose d'un poste de chargement à 150 m de la côte qui lui est relié par un sea-line. Un caboteur de 13 000 T assure les approvisionnements réguliers des ports de Libreville et Douala.

Un de ses traits originaux est d'être une entreprise multi-nationale puisqu'elle groupe, avec les producteurs et distributeurs de carburant, les Etats qui ont été membres de l'U.D.E.A.C. On peut espérer qu'à la faveur d'entreprises économiques communes les Etats s'accoutumeront à des efforts communs et à une entente dépassant les divergences momentanées sur le plan politique ou idéologique. Les gaz naturels liés à l'exploitation du pétrole n'ont pas encore trouvé une exploitation rationnelle : 20 millions de m³ sont vendus à la centrale électrique de Port-Gentil et à la raffinerie. Un projet de fabrication d'ammoniaque et d'urée est actuellement en cours d'étude. La future société d'exploitation « La Gabonaise de Chimie » où l'Etat a une participation, a déjà été constituée.

LE PLUS GROS GISEMENT DE FER D'AFRIQUE

Uranium, manganèse, pétrole ont tenu leurs promesses. L'exploitation de fer n'est pas encore entamée. Le gisement est pourtant prodigieux. Interrompues par la guerre, les prospections ont révélé l'existence d'un milliard de tonnes de minerai à

forte teneur (65%) à Belinga, dans la région de Makokou, aux confins nord-est du Gabon. Le problème essentiel est ici un problème de transport : il s'agirait de faire franchir 561 km à 8 ou 10 millions de tonnes. Seules les opérations d'extraction se réaliseront à Belinga, le traitement (concassage, lavage, calibrage), se fera au port d'Owendo à côté de Libreville.

La SOMIFER (Société des mines de fer) est déjà constituée, encore que des modifications des répartitions d'influence sont toujours possibles : la Bethlehem Steel souscrit 50 %, le B.R.G.M. français souscrit 12 %, des banques françaises 13 % et divers groupes sidérurgiques européens se partagent les 25 % restant. Les capitaux viennent donc à la fois de France (pour 34 %), d'Allemagne (10 %), d'Italie (3,5 %), de Belgique (2 %) ou des Pays-Bas ou des U.S.A. (pour 50 %) et la production s'écoulera selon les parts sociales. Toute l'affaire, on le voit, repose sur le chemin de fer Belinga-Owendo. Les études ont été faites, le parcours reconnu et les investissements chiffrés. Avec la mine, c'est toute une région nouvelle qui pourrait s'ouvrir aux actions économiques et l'on accéderait à une zone forestière plus éloignée, que des rapides infranchissables séparent du réseau navigable. Aussi le gouvernement envisage-t-il de commencer un premier tronçon de voie ferrée sur le trajet Owendo-Booué. Le coût des réalisations est d'environ 20 milliards. Le gouvernement y affecte 5 milliards et a obtenu du gouvernement français une subvention égale ; restent 10 milliards de francs C.F.A. à trouver. Les 332 km d'Owendo à Booué pourraient être prolongés par la suite en direction de Belinga. Mais les experts estiment que la ligne doit permettre un trafic de bois suffisant à sa rentabilité. Il est évident qu'une liaison ferroviaire transformerait du tout au tout le pays ; elle renforcerait de façon fort utile son unité politique. Jusqu'à ces dernières décennies, le Gabon était essentiellement un pays maritime ou plus précisément tourné vers la mer : tout aboutissait à Libreville ou à Port-Gentil, tous les approvisionnements en venaient. Personne ne songeait à une vie locale. Avec les routes, des villes de l'intérieur se sont développées : Oyem, Mit-zic, Mouila, et le Gabon a cru pouvoir retrouver le rôle de transit vers l'intérieur qu'il avait eu au moment des découvertes quand Brazza atteignait la cuvette intérieure congolaise par l'Ogooué.

C'est un tel bouleversement de perspectives que le chemin de fer peut apporter. On comprend dès lors la volonté acharnée du gouvernement d'aboutir sur ce point.

UN FAISCEAU D'INDUSTRIES NAISSANTES

Depuis longtemps déjà, les pouvoirs publics français, puis gabonais, s'efforcent de donner aux pro-

duits exportés l'élaboration maximum. C'est ainsi que le plan avait financé la création d'une usine géante de contreplaqué. La C.F.G. de Port-Gentil est la seconde au monde. Il avait encouragé huileries, déroulages, ou scieries : exporter des grumes permet de faire vivre des bûcherons, exporter des planches permet en outre de faire vivre des ouvriers.

Entre 1948 et 1968 l'activité de la C.F.G. a doublé ; elle effectue 40 % de ses ventes sur l'Angleterre, mais a aussi des clients dans 40 pays différents, malgré des concurrences qui se dessinent au Sénégal, au Maroc, au Ghana, en Guinée, au Congo. L'interdiction des exportations vers l'Afrique du Sud, gros client, a été un coup très dur pour le Gabon.

Une huilerie de palme (Palmevea) permet de traiter les fruits de deux plantations industrielles. La production totale (1 200 T) reste modeste et est absorbée pour moitié par la consommation intérieure.

Dix-sept scieries, deux usines de placages, deux ou trois usines de contreplaqués, deux modestes chantiers navals à Port-Gentil et à Libreville, une entreprise de béton préfabriqué, une usine d'oxygène et acétylène, une manufacture gabonaise de vêtements forment l'essentiel des établissements industriels et apportent, malgré tout, dans ce pays peu peuplé, une atmosphère industrielle. Des créations récentes doivent être citées, car elles témoignent à la fois de l'orientation de l'économie locale et des intentions du gouvernement. En janvier 1968, la Société des brasseries du Gabon commence à produire. Trait notable, 10 % du capital a été réservé au gouvernement et 15 % aux petits porteurs locaux. Une usine textile imprime des tissus à partir de cotonnades importées. Là encore, l'Etat a participé aux investissements, aidé par la Banque européenne. La Société meunière et avicole utilise les déchets de sa meunerie pour de petits élevages. Une cimenterie d'Owendo a été lancée avec un capital réparti entre l'Etat, les ciments de Marseille et la SOCOCIM de Dakar.

Les projets ne manquent pas : une usine de piles électriques pourrait utiliser le bioxyde de manganèse de Moanda.

Mais le projet d'une usine de cellulose est plus important, par sa production propre et par la valorisation qu'il donnerait à la forêt gabonaise. Il permettrait en effet l'utilisation d'essences non exportées, de bois de diamètre insuffisant, de résidus de coupes... Marchant de pair avec la plantation d'okoumé, il transformerait l'industrie forestière en une culture industrielle véritable. Après retrait d'une firme primitivement intéressée, les projets actuels tournent autour de 250 000 T par an, soit

beaucoup plus que l'on n'avait précédemment envisagé, avec 3 000 salariés.

LES SALAIRES, MODE DE REDISTRIBUTION DE LA RICHESSE

L'implantation d'industries lourdes suppose des investissements considérables — venant de l'extérieur, — la mise en œuvre de machines, l'intervention de personnel qualifié... Où est dans tout cela la part des Gabonais et quelle fraction lui revient de ce produit intérieur brut dont les économistes sont si fiers ?

Faire des calculs précis n'est peut-être pas possible. Certes, le Gabon emploie une main-d'œuvre étrangère nombreuse. 15 000 Français y résident, constituant la masse la plus forte de l'ancienne Afrique francophone, Sénégal excepté. Le nombre d'Européens de diverses nationalités occupant des emplois assez modestes est considérable. Mais l'Etat perçoit des impôts directs et indirects qui lui permettent de profiter de la prospérité et d'en faire, par le budget, une redistribution : salaires de fonctionnaires, services sociaux et sanitaires, travaux..., assurent une répartition de la prospérité.

La participation essentielle est évidemment le salaire. Le nombre de salariés est extrêmement important, compte tenu de la population totale. On peut l'évaluer à 55 000, soit grossièrement un Gabonais sur 10. Avec les congés et les cadeaux qu'ils engendrent, avec les envois de subsides aux villages, on peut penser que tout le pays participe peu ou prou aux salaires reçus.

La répartition des salariés ne manque pas d'intérêt.

Agriculture, élevage, pêche	500
Sylviculture	11 000
Minerais	4 000
Pétrole	2 000
Industries du bois	3 000
Energie - ind. div.	2 000
Bâtiment, T. P.	8 000
Commerce	6 500
Transports, mar. et fluviaux	2 500
Transports routiers et aériens	1 000
Services gouvernementaux	4 500
Collectivités locales	2 000
Missions	2 000
Domestiques, divers	5 500
	<hr/>
	55 000

Contrairement à ce que l'on remarque souvent en Afrique, l'Etat n'est pas le patron le plus important : les effectifs qu'il emploie sont relativement modestes. L'importance des forestiers ne doit pas

surprendre, le bois est une ressource considérable. Il ne doit pas inquiéter non plus. Pendant longtemps, une main-d'œuvre nombreuse et sans qualification assurait tout le travail. Avec la multiplication des machines, les besoins de main-d'œuvre sont moindres. On peut penser que, la mécanisation étant maintenant faite depuis plusieurs années, il ne risque pas d'y avoir de nouvelles suppressions d'emploi, de « chômage technologique ».

On peut noter aussi que les salariés travaillent pour la plupart dans des entreprises importantes : sur 1 100 employeurs, une douzaine ont plus de 500 salariés et cinquante en ont de 100 à 500.

Ouvrières et ouvriers dans de grosses entreprises, beaucoup de Gabonais ont abandonné la campagne et vivent en ville. Une grande part de leur consommation est assurée par des produits importés, l'auto-consommation est faible, le recours au marché intérieur fort limité.

On voit immédiatement un frein au progrès : le Gabon riche de dépenser pour son approvisionnement l'essentiel de ses gains, faute de production agricole et artisanale locale.

LES POSSIBILITES GOUVERNEMENTALES : L'INFRASTRUCTURE

Pour assurer le développement du pays et le progrès du niveau de vie, diverses possibilités s'offrent au gouvernement.

Tout d'abord en assurant une infrastructure satisfaisante, il permet le déblocage de vastes secteurs. Depuis longtemps déjà le réseau d'aérodromes publics ou privés est très dense et l'avion est un moyen de transport courant pour les petites villes ou les chantiers forestiers. Avec ses 70 appareils de tous types (sans compter les avions militaires), avec ses 83 aérodromes, il détient un record d'activité aérienne par habitant. Nous avons souligné l'importance du téléphérique pour la sortie du manganèse, la nécessité de voies flottables pour les bois, celle du chemin de fer pour le minerai à Belinga. Le réseau routier a été transformé depuis dix ans. Entre Ndjolé, Booué et Mitzic (350 km), des routes modernes ont été créées depuis quatre ans afin de débloquer la zone forestière dont l'exploitation commence. Une route relie Okondja à Makokou, Oyem et Lastoursville. Le port d'Owendjo va compléter celui de Libreville ; le premier poste à quai doit être mis en service au début de 1971.

Le barrage de Kingele fournit à Libreville l'énergie électrique indispensable à de nouvelles usines. Déjà la consommation a doublé en cinq ans, passant de 13 à 28 millions de Kwh. Le barrage de Kingele pourrait fournir 150 millions de Kwh. L'usine

de cellulose trouvera là l'énergie dont elle aura besoin.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DEVELOPPEMENT CULTUREL

Dans un tout autre domaine, le gouvernement a mis l'accent sur le développement culturel. Le taux de scolarisation est déjà très fort, puisqu'il atteint depuis plusieurs années 83 % des scolarisables. Mais il faut aller plus loin pour que le personnel gabonais puisse accéder aux emplois plus spécialisés, aux postes de maîtrise et aux salaires élevés que peut procurer l'industrie. Aussi les lycées techniques et cours de formation professionnelle se sont-ils multipliés. Par les écoles et par la formation organisée dans les grandes entreprises, la promotion professionnelle est maintenant possible. Le développement des études supérieures va de pair et l'on peut escompter que tous ces jeunes trouveront des emplois à la mesure de leur compétence, dans une économie en plein essor.

AGRICULTURE TRADITIONNELLE, PETITS COMMERCE ET ARTISANS

Une difficulté subsiste pourtant. La production agricole pour la consommation locale ne suit pas

l'ascension du niveau de vie. Un accroissement de la production de certaines denrées est possible et permettrait d'éviter une hausse des prix et au recours à des importations. Divers projets ont été élaborés et des expériences faites, depuis la culture de riz irrigué, jusqu'à la création de ranchs d'élevage dans les savanes du Sud. Les paysans africains ne sont malheureusement pas enthousiasmés par ces perspectives. Ils préfèrent le changement total que procurent le travail salarié et la vie urbaine. Le taux d'urbanisation est déjà supérieur à 20 % et la rapidité de sa croissance est considérable : la population urbaine a doublé en 7 ans. Dans le domaine de la commercialisation, un office national multiplie les efforts pour assurer achats et distributions, tandis que des possibilités de crédits tentent d'assurer la promotion d'entreprise gabonaise de tous ordres.

RIGUEUR FINANCIERE ET SAGESSE POLITIQUE

Tous ces projets ont été rendus possibles par une gestion habile des finances publiques : budgets équilibrés, hausse des salaires mesurée, aux développements de productions. Il faut y ajouter la stabilité politique, la sagesse et le réalisme des dirigeants. Sous l'effet conjugué de tous ces facteurs le Gabon est en bonne voie.

Politique de l'enfance et développement

par Dr G. SICAUT

Né à Tunis le 14 mai 1905, après de brillantes études en médecine à Bordeaux, le Dr Sicaut sort comme expert à la S.D.N. pour le paludisme. Directeur de la santé publique au Maroc (1945-1955), le Dr Sicaut dirige ensuite pendant 14 ans le bureau européen du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. Dans cette fonction il a accompli une œuvre d'une exceptionnelle valeur aussi bien dans la doctrine que dans la planification et l'action. Au lendemain de sa retraite il a bien voulu accepter de nous confier un article sur la politique de l'enfance et le développement.

LA DEUXIEME DECENNIE DU DEVELOPPEMENT

Au cours des deux dernières années, de très nombreuses études ont été publiées sur le développement des pays du Tiers-Monde. On a fait le bilan de la première décennie solennellement décrétée par les Nations Unies en 1960 et qui fut assez décevante dans ses résultats. A l'orée de la seconde

période 1971-1980, on essaye de définir les objectifs, les méthodes, la stratégie du développement.

Certes il s'agit là de vastes problèmes dont les données sont nombreuses, complexes, étroitement liées les unes aux autres et que les experts étudient isolément ou en groupe dans le cadre de leur compétence. Si l'on ne craignait pas de déformer, en